



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Stratégie et plan d'action

Février 2024



Préambule

L'édito de Michel Loussouarn, Vice-président en charge du PAT

Après un an de travail en coopération avec les communes, de nombreux services de l'agglomération, des représentants de l'ensemble des acteurs des filières agricole, agro-alimentaire et halieutique et de la société civile, je me réjouis de vous présenter notre Projet Alimentaire Territorial.

Nous l'avons souhaité ancré sur nos spécificités locales et pragmatique. Il s'appuie sur les plans et contrats existants (Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Algues Vertes, Contrat Local de Santé, Contrat de Relance et de Transition écologique pour ne citer qu'eux) qu'il met en musique à l'aune des questions agricoles, halieutiques et alimentaires. Nous avons également relevé quelques lacunes pour lesquels nous avons proposé de nouvelles actions.

Nous avons mis l'accent sur :

- la préservation du foncier agricole et plus largement des ressources pour garantir la pérennité des exploitations
- la sécurisation des modèles économiques des exploitations avec une priorité sur la restauration collective comme débouché assuré sur le long terme
- la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire, en s'appuyant sur la force patrimoniale de la gastronomie locale.

A l'image de la phase de co-construction, c'est ensemble que nous en ferons un véritable outil au service du bien manger et de la souveraineté alimentaire. Alors, je vous remercie pour votre implication et vous donne rendez-vous chaque année pour mesurer ensemble notre avancement collectif !

Michel Loussouarn,

Vice-président

en charge de l'économie et du tourisme



Sommaire

Après une première phase de diagnostic, les acteurs socio-économiques ont été de nouveau mobilisés aux côtés des élus et des services de CCA et de ses communes membres pour bâtir collectivement une stratégie territoriale en matière d'agriculture et d'alimentation.

Cette stratégie partagée est déclinée en un plan d'actions détaillé dans le Tome 3.

Avant-propos

p.4

Schéma de synthèse d'un système agro-alimentaire

Le Projet alimentaire de territoire, en synthèse

PAT et politiques publiques

1. Le diagnostic en bref

p.10

Synthèse du diagnostic

Analyse AFOM

2. Une gouvernance partagée et un pilotage concerté

p.21

La stratégie co-construite

p. 28

3 enjeux majeurs, 13 leviers tout au long de la chaîne de valeur du système agro-alimentaire

3 axes prioritaires + 1 transversal, 10 objectifs stratégiques

Synthèse du programme d'actions

AVANT-PROPOS :

LE SYSTÈME AGRO-ALIMENTAIRE

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

PROJET ALIMENTAIRE ET POLITIQUES PUBLIQUES



Avant-propos

Schéma de synthèse d'un système agro-alimentaire

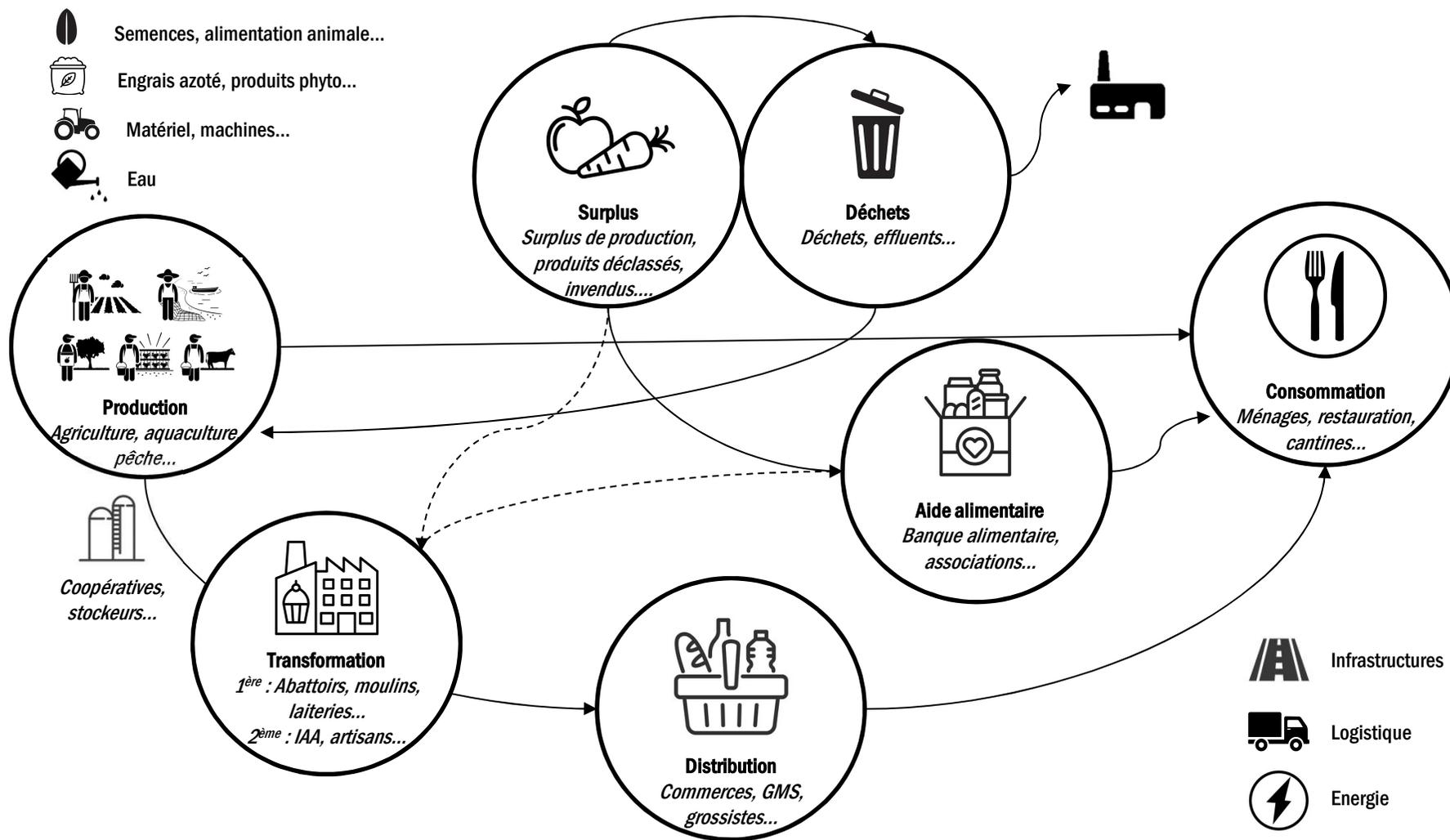


Schéma de synthèse d'un système agro-alimentaire – Auxilia

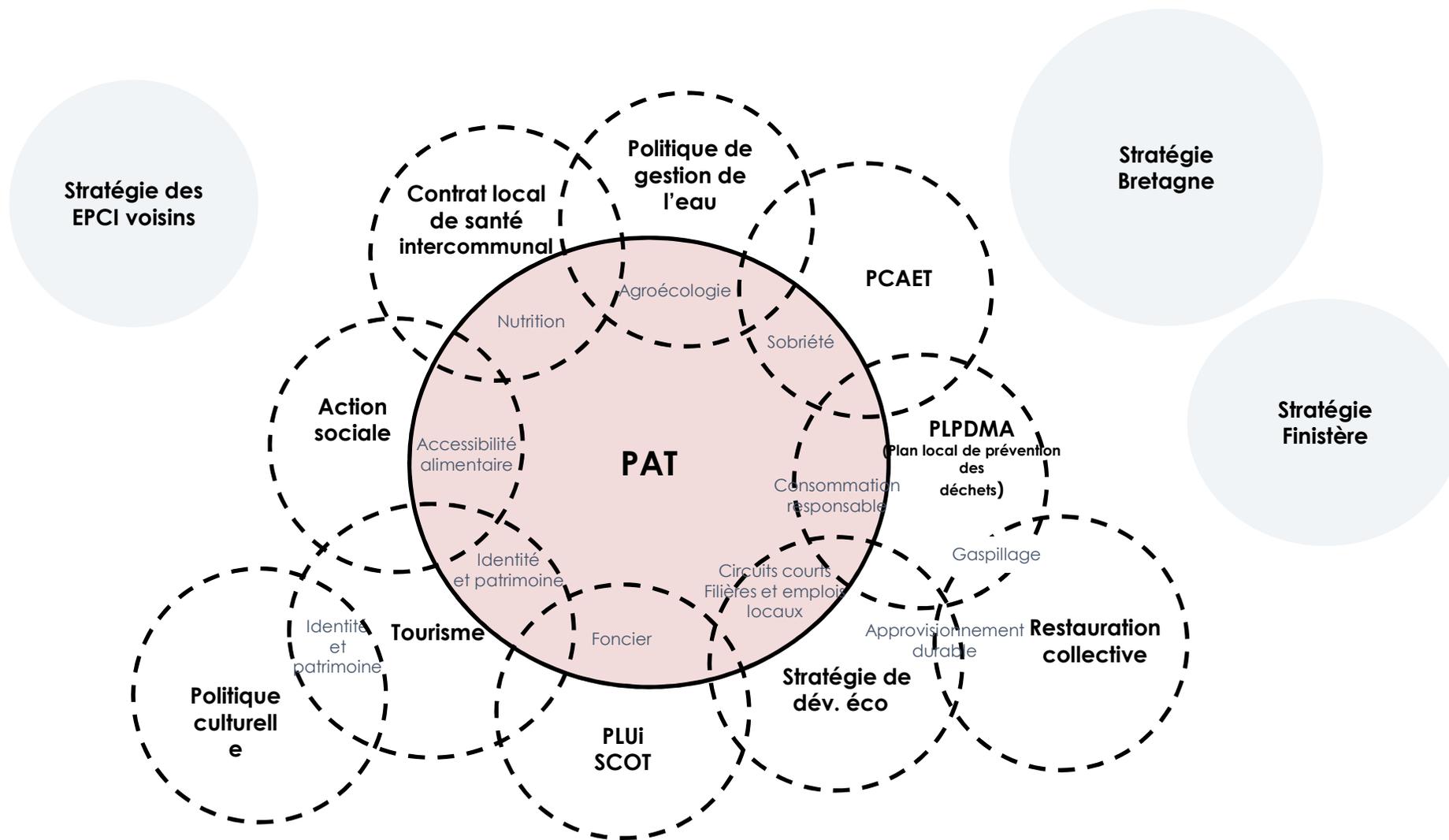
Avant-propos

Le PAT, en synthèse

-
- Localisation des **commerces alimentaires**
 - Protection du **foncier agricole**, veille foncière
 - Aménagement durable du territoire** (schémas d'aménagement, communication/ sensibilisation)
 - Agri-urbanisme**
 - Pratiques agricoles durables et agroécologie**
 - Impact énergétique** de la filière alimentaire
 - Lutte contre le **gaspillage** alimentaire
 - Éducation et sensibilisation à **l'alimentation durable**
 - Éducation et sensibilisation** auprès de publics cibles, accès à une alimentation de qualité
 - Formation** des professionnels du social, de l'éducation et personnes relais
 - Aide alimentaire**
 - Agriculture urbaine** (publics cibles)
 - Aides à la **structuration de filières alimentaires territorialisées** : aides à l'installation, à la production, à la transformation et à la distribution
 - Valorisation des **circuits alimentaires de proximité**
 - Développement de l'offre de produits locaux et de qualité en **Restauration Hors Domicile** (publique ou privée)
 - Valorisation des savoir-faire et produits locaux** (guides, événementiel)
 - Soutien au **développement des savoir-faire et produits locaux** (formation, appuis financiers)
 - Agri-tourisme**
 - Éducation et sensibilisation** (grand public et publics cibles) à l'alimentation de qualité et aux enjeux nutritionnels
 - Formation** des professionnels de la santé et des personnes relais
 - Accès à une **alimentation de qualité** (grand public et publics cibles)

Avant-propos

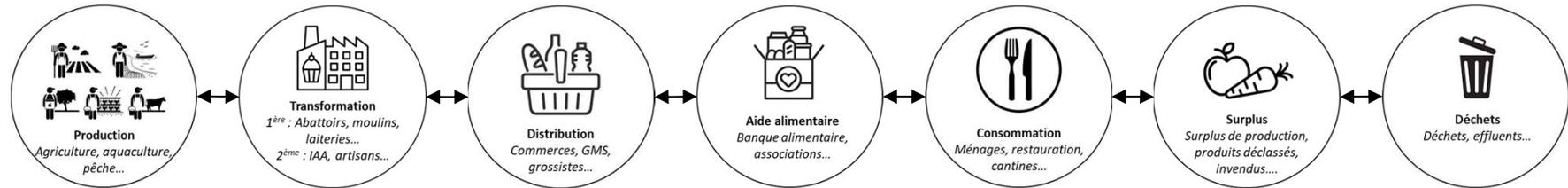
Le PAT, un outil transversal au service des politiques publiques



Le PAT, une démarche intégratrice des politiques publiques communautaires – Auxilia

Avant-propos

Le PAT, un outil transversal au service des politiques publiques



POLITIQUES / COMPETENCES	Aménagement Environnement / Climat	Aménagement Environnement / Climat	Aménagement Développement économique	Action sociale Solidarité	Education Prévention et santé	Environnement / Climat Solidarité	Environnement / Climat
	Développement économique Développement rural	Développement économique		Politique de la ville Prévention et santé			
LEVIERS D'ACTION	Sécurisation du foncier agricole Aide à l'installation / transmission Valorisation et promotion Protection des ressources, de la biodiversité, des paysages	Accueil des entreprises et des porteurs de projets Gestion des ZAD Clubs d'entreprises et animation de l'écosystème local	Développement commercial Circuits courts et commerces de proximité Marchés et halles alimentaires Vitalité des centres bourgs	Accueil des publics précaires Epicerie sociales et solidaires Sécurité sociale de l'alimentation Aide alimentaire (soutien)	Restauration collective Valorisation et promotion Accompagnement des changements de pratique : Communication et sensibilisation	Accompagnement des changements Aide alimentaire (soutien)	Collecte et traitement des déchets Valorisation : Compostage, Méthanisation, ... Accompagnement des changements de pratique : Communication et sensibilisation

Symbole de rôle de CCA dans le cadre du PAT : approche du système agro-alimentaire par les politiques publiques – Auxilia

1. LE DIAGNOSTIC EN BREF



Le diagnostic en bref

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 (PNA) et revêtent une triple dimension économique, environnementale et sociale.

Afin de définir les actions pertinentes à mettre en place sur ces 3 dimensions dans le cadre du PAT de CCA, le diagnostic a analysé le système agro-alimentaire du territoire sous 6 angles (issus de la typologie construite par le Réseau national des PAT, le RnPAT) :

- Aménagement du territoire
- Système alimentaire territorial
- Environnement et impact Carbone
- Nutrition et santé
- Accessibilité sociale
- Culture et gastronomie

Le diagnostic in extenso est disponible. C'est une synthèse qui vous est présentée ici afin de faire ressortir les principaux freins et leviers qui ont guidé la construction de la stratégie.

Bretagne. Les terres agricoles très convoitées : plus de 2000 hectares artificialisés en 2021

Les jeunes agriculteurs qui veulent s'installer et ceux qui veulent s'agrandir en Bretagne font face à une rude concurrence pour acheter des terres. La Safer alerte : pas de souveraineté alimentaire sans maîtrise du foncier.

Quest-France
Serge POIROT
Publié le 09/06/2022 à 07h00

Abonnez-vous

- ÉCOUTER
- LIRE PLUS TARD
- PARTAGER
- NEWSLETTER LA MATINALE



Thierry Coullier, directeur de la Safer de Bretagne : « Ce modèle de développement urbain n'est pas tenable. » | OUEST-FRANCE ARCHIVES

Innovation. Les algues bretonnes apportent des solutions aux éleveurs

Réduire l'usage des antibiotiques, améliorer la croissance des animaux en leur permettant de mieux digérer... Voilà ce que l'introduction d'extraits d'algues dans l'alimentation des porcs, bovins, volailles ou poissons peut amener d'ores et déjà. Et les recherches sur les propriétés des algues s'accroissent pour aller plus loin sur la question du bien-être animal et pour favoriser la transition agroécologique.

Quest-France
Quest-France Communication pour SPACE
Publié le 12/07/2022 à 11h10

Abonnez-vous

- ÉCOUTER
- LIRE PLUS TARD
- PARTAGER



Pour stimuler la croissance des poussins, pour renforcer leurs défenses immunitaires, les algues sont un atout. | ISTOCK

Le diagnostic en bref

Aménagement du territoire : La pression foncière, une menace pour la pérennité des exploitations

21 041 ha agricoles productifs sur 37 244 ha

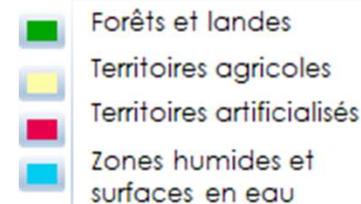
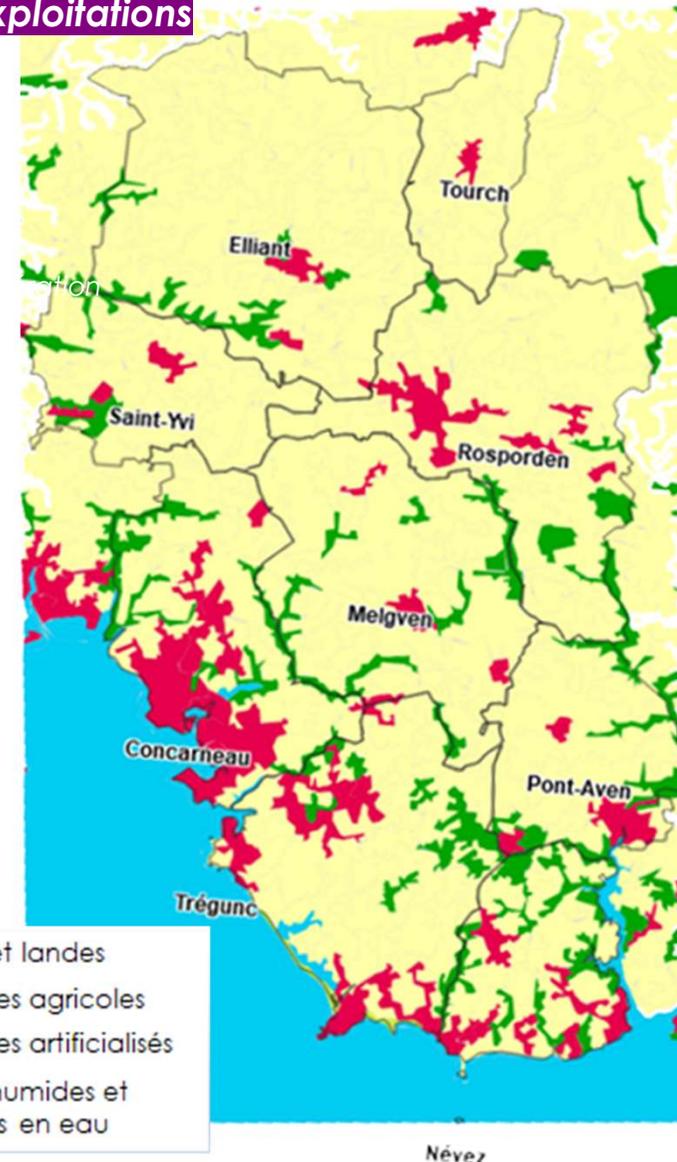
4 126 m² productifs/hab – 4 000 m² nécessaires pour le régime alimentaire actuel

268 hectares agricoles ont été artificialisés entre 2009 et 2021.

L'artificialisation menace la pérennité des exploitations agricoles non seulement parce que la pression foncière engendre un renchérissement du coût du foncier mais aussi parce que l'urbanisation peut dégrader la fonctionnalité des exploitations.

En effet la création de nouvelles zones d'habitat ou de développement économique peut être à l'origine de :

- l'éloignement du siège et des terres,
- nouvelles ruptures liées aux infrastructures,
- conflits d'usages,
- plus grandes difficultés de circulation des engins agricoles
- ...



Carte de l'occupation du sol de CCA (SCoT)

Le diagnostic en bref

Système alimentaire du territoire

Panorama des productions agricoles et halieutiques

SURFACES



67% de céréales



24% d'oléoprotéagineux



3% dédié à l'élevage



1,5% de légumes et fruits

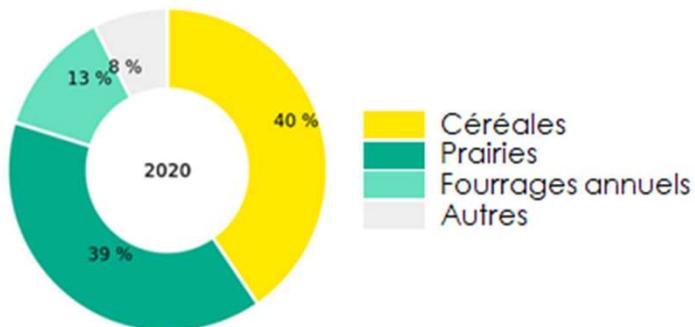
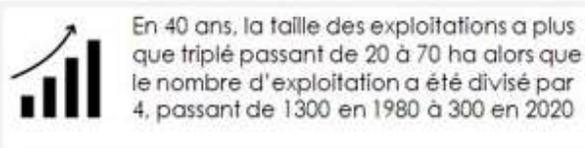
CCA compte **296 exploitations en 2020**, soit **15% de moins qu'en 2010**. L'ensemble des exploitations a un potentiel économique (Production Brute Standard) de 73 435 000 €.

La **SAU couvre 57%** du territoire en 2020, ce qui est **stable** par rapport à 2010. En revanche, la **SAU moyenne par exploitation est de 71,1 ha**, soit une **hausse de 18%** entre 2010 et 2020. Le nombre d'exploitations est en baisse mais leur surface augmente.

Les pratiques d'élevage et de cultures évoluent, le tout pouvant concourir à une fragilisation de l'équilibre naturel des prairies et des haies.

6,7% Part de la surface du territoire consacrée à l'agriculture biologique

19% Part des exploitations du territoire ayant une activité d'élevage



Répartition des cultures principales en termes de surface (Source : DRAAF Bretagne)



Environ 100 navires & 700 marins

3 755 Tonnes sous criée en 2022
25 M€ de chiffre d'affaires

3 044 Tonnes sous criée en 2023,
20 M€ de chiffre d'affaires

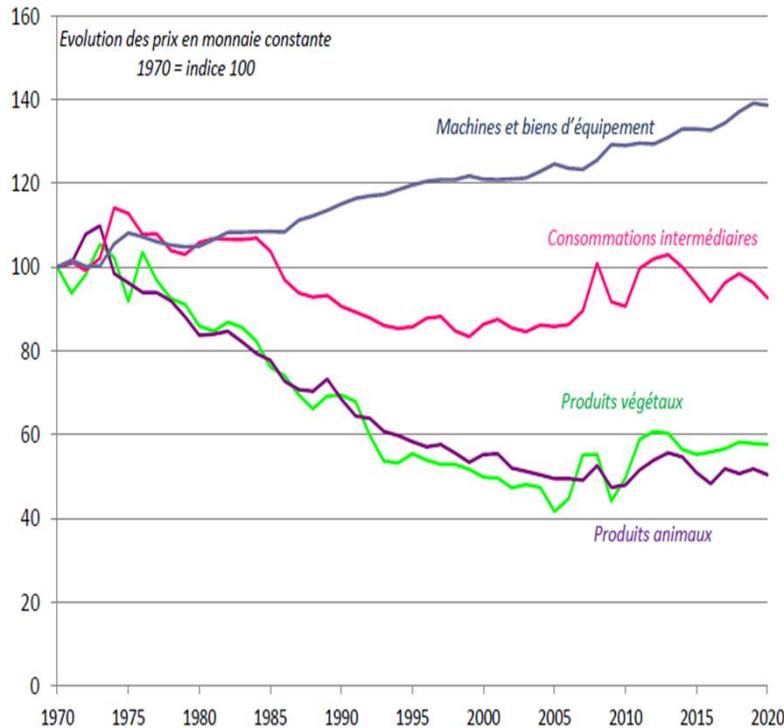
Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille gère le domaine public portuaire. **Les ports de pêche du syndicat mixte occupent ensemble la 1ère place de pêche fraîche française avec 1/4 de la pêche nationale et la moitié de la pêche bretonne.**

La **vente directe de produits de la mer** est aujourd'hui peu développée à Concarneau, bien qu'elle ait été une pratique traditionnelle pendant des décennies.

Le diagnostic en bref

Système alimentaire du territoire La valorisation, un levier économique

Une évolution défavorable des prix agricoles par rapport au prix des consommations intermédiaires et des équipements



Foncier, coûts fixes qui augmentent, prix des produits qui baissent

Répartition de la marge entre les maillons de la production

Concurrence avec les pays voisins

Chiffres clefs – Recensement agricole 2020

- **49** exploitations en agriculture biologique soit **17%** des exploitations
- **+158%** d'exploitations en **bio** entre 2010 et 2020
- **5** en AOP ; **8** en IGP ; **5** en Label Rouge
- **32** exploitations possèdent un atelier de transformation (17 transforment ou découpent de la viande ; 11 transforment les fruits et légumes ; 3 transforment le lait)
- **70** commercialisent leur production en circuit court
- **34** diversifient leur activité (12 en travail à façon, 8 ont une activité touristique et 10 vendent de l'énergie renouvelable)

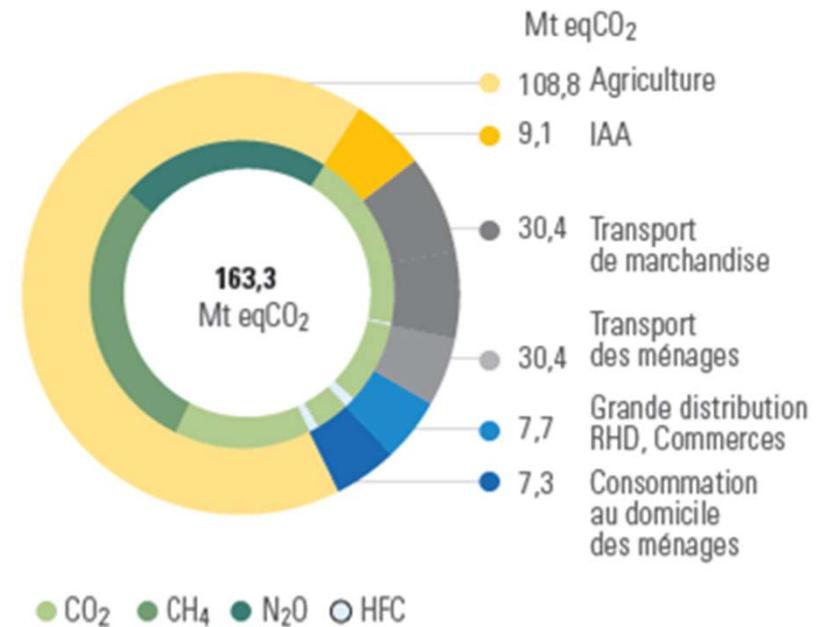
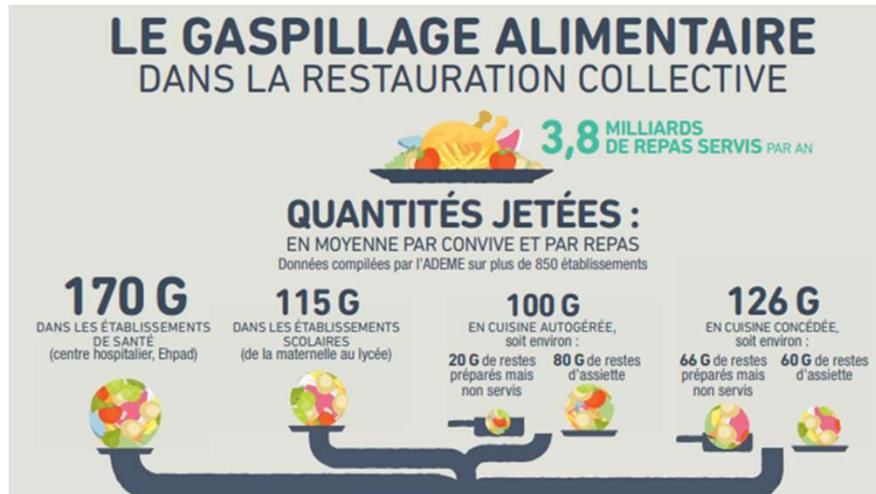
Sur l'ensemble du territoire, **200 exploitations** (68% d'entre elles) **sont engagées dans une démarche de valorisation, soit :**

- en agriculture biologique ;
- sous signes de qualité (AOP et IGP ou Label Rouge)
- les exploitations qui transforment à la ferme, vendent en circuit court ou encore celles qui ont diversifié leur activité agricole (agritourisme, travail à façon ou encore méthanisation).

Le diagnostic en bref

Environnement et impact Carbone

Des ressources à préserver, des émissions à éviter



En moyenne **30% de la production agricole** est gaspillée en France, soit **10 millions de tonnes de nourriture** par an, dont 1/3 au niveau du consommateur



Le diagnostic en bref

Environnement et impact Carbone

L'agriculture, responsable et victime des effets du changement climatique

1. Une **tension** de plus en plus accrue sur la **ressource en eau** entraînant une augmentation des **conflits d'usages**



Eté 2022 : **niveau d'alerte 4 sécheresse** dans le Finistère

2. Une **baisse des rendements**

-2% par décennie

Baisse moyenne de rendements prédite pour les cultures de riz, maïs et blé (Giec, 2014)

3. Une **pollution des milieux** qui entraîne des **pertes économiques** pour les **conchyliculteurs**



Concarneau. La consommation d'huître de nouveau autorisée

Un arrêté préfectoral interdisait la consommation d'une grande majorité de coquillages ramassés depuis le 19 juillet 2021. Les huîtres ne sont désormais plus concernées.

• Ouest-France
Publié le 29/07/2021 à 19h02

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

NEWSLETTER
CONCARNEAU



Des parcs ostréicoles à Baden, dans le Morbihan. (Photo d'illustration). | ARCHIVES

Le diagnostic en bref

Nutrition et santé

Des habitudes alimentaires en transition

PLUS DE

- ✓ Produits « transformés » : plats préparés, boissons non alcoolisées, produits sucrés...
- ✓ Laitages
- ✓ Produits Bio
- ✓ Produits « durables » = plus respectueux de l'environnement, plus équitables, plus locaux...

MOINS DE

- ✓ Viande
- ✓ Fruits et Légumes
- ✓ Pain



LES FRANÇAIS ET L'ALIMENTATION DURABLE

LES FRANÇAIS DISENT AVOIR DE PLUS EN PLUS ADOPTÉ DES "COMPORTEMENTS DURABLES" DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION



disent consommer plus de produits qui ont un faible impact sur l'environnement depuis deux ans



déclarent qu'ils consomment plus de produits respectueux du bien-être animal depuis deux ans

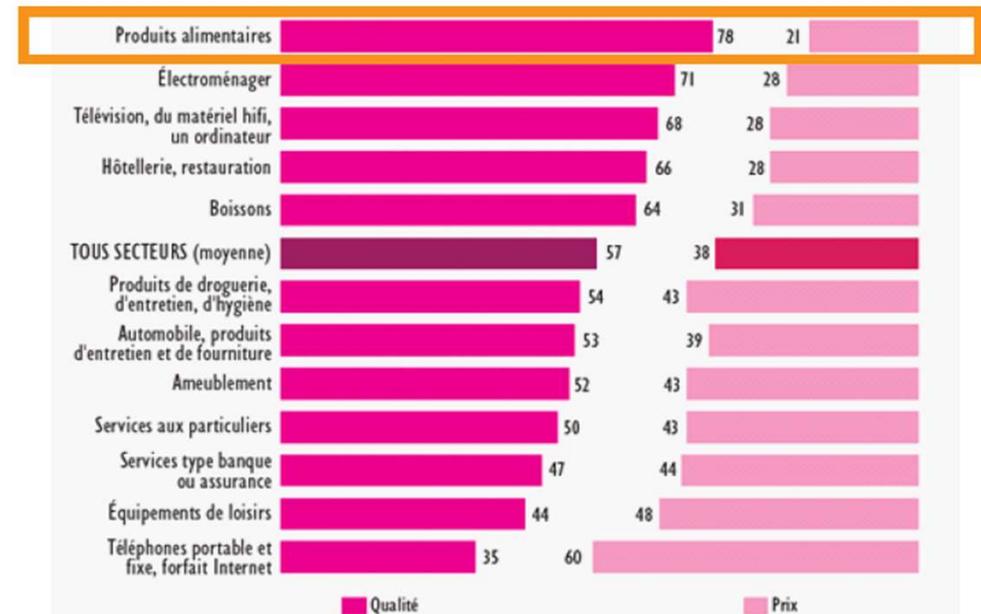


déclarent qu'ils consomment plus de produits garantissant un juste revenu pour les producteurs depuis deux ans

- 25 %

La réduction du temps de préparation des repas à domicile entre 1986 et 2010

++ produits faciles d'emploi, tels que les pizzas ou les desserts lactés frais.



Source : enquête Tendances de consommation, 2015, CRÉDOC.

Guide de lecture : En 2015, 78 % des Français déclarent que la qualité est le critère le plus pertinent

Le diagnostic en bref

Nutrition et santé/ accessibilité sociale L'alimentation de qualité, vecteur de santé

« L'alimentation est la première des médecines » disait déjà Hippocrate dans l'Antiquité ; la santé constitue un **prisme incontournable** dans un PAT.

Au cœur du quotidien de tous et toutes, l'alimentation est un vecteur de plaisir et de santé. Toutefois, **l'alimentation est aussi un facteur de risque fort des principales maladies chroniques** en France : obésité, maladies cardiovasculaires, cancers, diabète de type 2 ou dénutrition.

Outre les enjeux de nutrition, l'alimentation est également responsable de pathologies graves liées à l'usage d'intrants et de pesticides agricoles qui contribuent à la pollution de l'eau, du sol et de l'air.

Le régime alimentaire, ainsi que le choix et la qualité des aliments disponibles et accessibles au plus grand nombre jouent alors un rôle crucial pour l'état de santé des personnes en France. **De ce fait, la nutrition, l'activité physique, l'accessibilité à l'information et à des aliments de qualité et nutritionnellement riches sont des enjeux de santé publique clés.**



Zoom sur les liens entre santé et précarité

Les travaux sur l'insécurité alimentaire liée aux contraintes financières montrent que cette situation est associée à une moindre consommation de fruits, légumes et poissons et une surconsommation de produits sucrés et de féculents. Or sur le territoire de CCA, 10% des ménages vivent sous le taux de pauvreté. Ces inégalités sanitaires s'accroissent pour les personnes ayant recours à l'aide alimentaire.

L'accès à une alimentation en quantité suffisante et à une alimentation de qualité est un droit fondamental. **Si se nourrir est essentiel, l'alimentation qui représente un budget conséquent, peut servir de variable d'ajustement.** La part des revenus consacrée à l'alimentation est de plus en plus réduite (passant de 35% du revenu net en 1960 à 20% aujourd'hui).

Le concept d'accessibilité alimentaire – au-delà de la notion de précarité alimentaire – vise à **considérer l'alimentation comme un droit afin que tous et toutes aient un accès facilité à une alimentation de qualité, durable et locale.** Cette approche globale des enjeux d'accessibilité à l'alimentation se base sur 4 types d'accessibilité :

- économique et financière
- physique et pratique
- culturelle et sociale
- citoyenne

10,1% de la population de CCA vit **sous le seuil de pauvreté** (14,6% en France) - Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population soit 1 102 € / mois pour une personne vivant seule et de 2 314 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

Le diagnostic en bref

Culture et gastronomie

La valeur patrimoniale de l'alimentation, capital local

Côté face, l'agriculture et surtout l'élevage extensif, historiquement lié au relief et au climat qui favorisent la pousse de l'herbe et donc l'alimentation des animaux, a façonné **un paysage de bocage**. De ce fait, les principales cultures sont des cultures fourragères.

Paysage rural façonné par l'homme, le bocage a constamment évolué au gré de ses besoins. Sa dernière grande mutation a commencé au milieu du XXe siècle et, bien qu'en régression, il reste encore présent sur CCA. **La disparition progressive des haies et talus a révélé le rôle qu'ils jouent pour la biodiversité, la ressource en eau et la qualité des sols mais aussi l'agriculture**. Les mesures réglementaires et incitatives prises pour préserver le bocage prouvent qu'il est désormais mieux reconnu. Mais c'est probablement sa valorisation économique, par le biais d'usages nouveaux ou à redécouvrir, qui garantira le mieux sa pérennité.



54 CONCARNEAU. - Le Port. - La Pêche au Finistère.
Débarquement du Poisson sur la Digue. - LL

Côté pile, l'histoire de Concarneau Cornouaille Agglomération est fortement marquée par le **lien à la mer**, par plusieurs aspects : histoire militaire de la ville close, activité économique autour de la pêche hauturière et côtière, chantiers navals et tourisme balnéaire et nautique plus récemment.

Pendant plus de trois siècles, **les sardines** ont fait vivre **l'économie maritime** du port de Concarneau et la pêche de ce poisson a favorisé le développement de **nombreuses conserveries** sur le territoire, bien connues des amateurs.



ATOUS

- Terroir et identité locale, Patrimoine culinaire riche : socle agricole, IAA ancrées
- Agriculture et pêche locales de qualité et boucles alimentaires locales
- Paysage façonné par l'agriculture (bocage)
- Volonté commune d'agir
- Diversification des productions (maraîchage, algues, orge brassicole,...)
- Modernisation de la Criée
- Formation des personnels de cuisine et valorisation du métier
- Plan Algues vertes et rémunération des services écologiques (PSE – MAEC)

FAIBLESSES

- Méconnaissance du monde de la pêche
- Pression foncière (attractivité du littoral) : morcellement des espaces agricoles (mitage) et augmentation du coût du foncier agricole
- Pérennité des exploitations
- Un manque de lisibilité des dispositifs d'accompagnement financiers des agriculteurs (subventions, appels à projets)
- Emissions de GES du secteur agricole, de l'élevage bovin en particulier
- Espèces invasives réorientant l'économie de certains secteurs (poulpe, algues vertes et secteur de la pêche)

OPPORTUNITES

- Restauration collective comme débouché des productions locales
- Respect de la loi EGALIM
- Transformation locale et circuits courts
- ZAN
- Diversification du métier : transformation, agritourisme,...
- Développement de la pêche côtière favorable aux circuits-courts des produits de la mer
- Plan Breizh Bocage
- Prise de conscience de la population sur les enjeux écologiques et climatiques
- Évolutions des pratiques alimentaires (Recherche de qualité et de produits sains par les consommateurs)
- Amélioration des pratiques sur le plan environnemental

MENACES

- Marchés publics ne permettant pas de favoriser les producteurs locaux
- Baisse du pouvoir d'achat des agriculteurs comme des consommateurs
- Renouvellement des générations agricoles en difficulté : installation et transmission et difficulté d'accès aux terres aux porteurs de projets en agriculture
- Part de l'emploi agricole en baisse
- Maintien des paysages avec le recul de l'élevage
- Perte d'attractivité des métiers : Image des industries agroalimentaires et du monde agricole (« agribashing »), difficultés économiques
- Insécurité et inaccessibilité alimentaire
- Dérèglement climatique : sécheresse (été 2022),...
- Erosion de la biodiversité

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

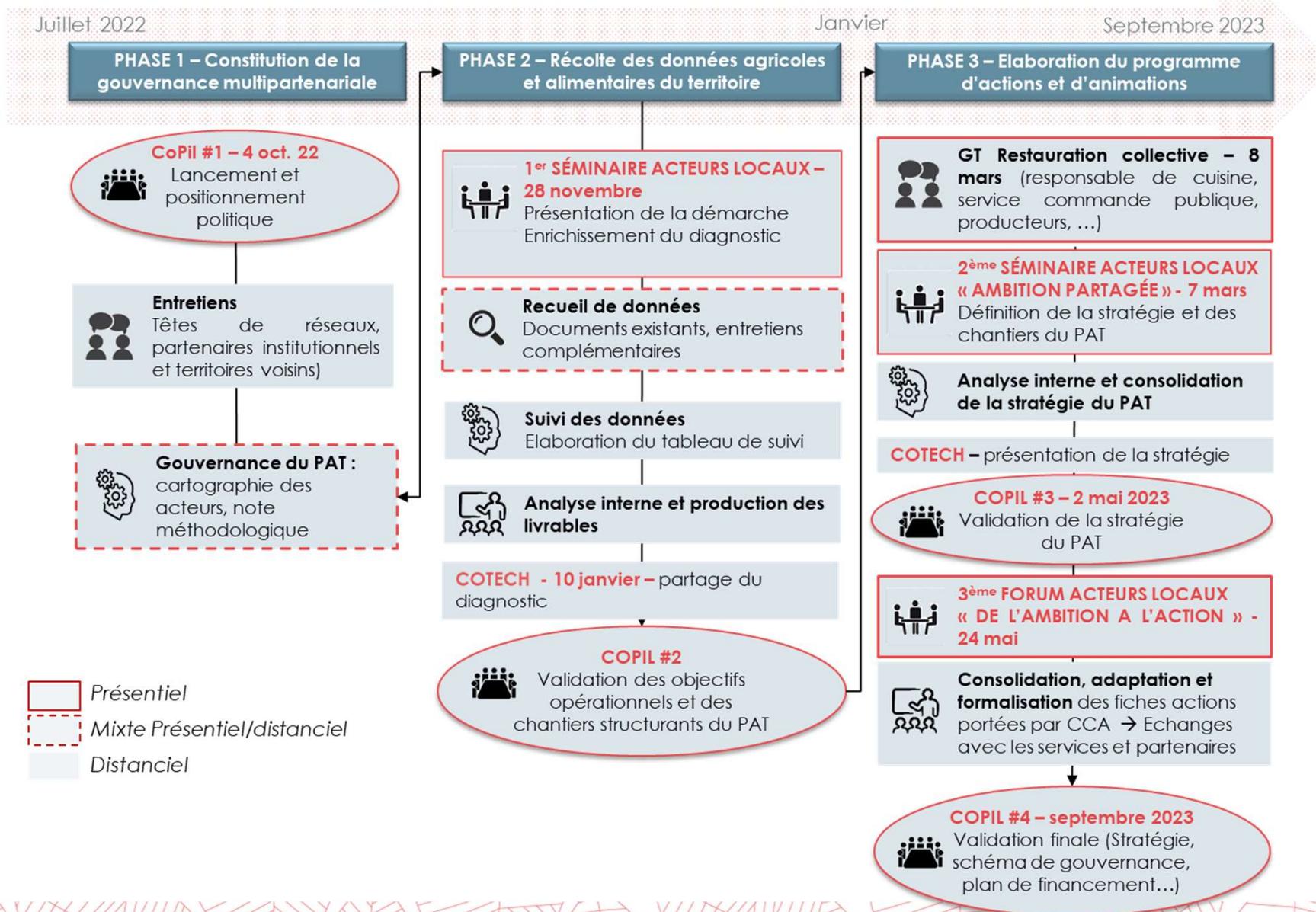
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

2. UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET UN PILOTAGE CONCERTÉ



Une gouvernance et un pilotage concertés

Une démarche co-construite sur 1 an, préfiguration de la gouvernance et du pilotage concertés



Une gouvernance et un pilotage concertés

Une démarche co-construite sur 1 an, préfiguration de la gouvernance et du pilotage concertés

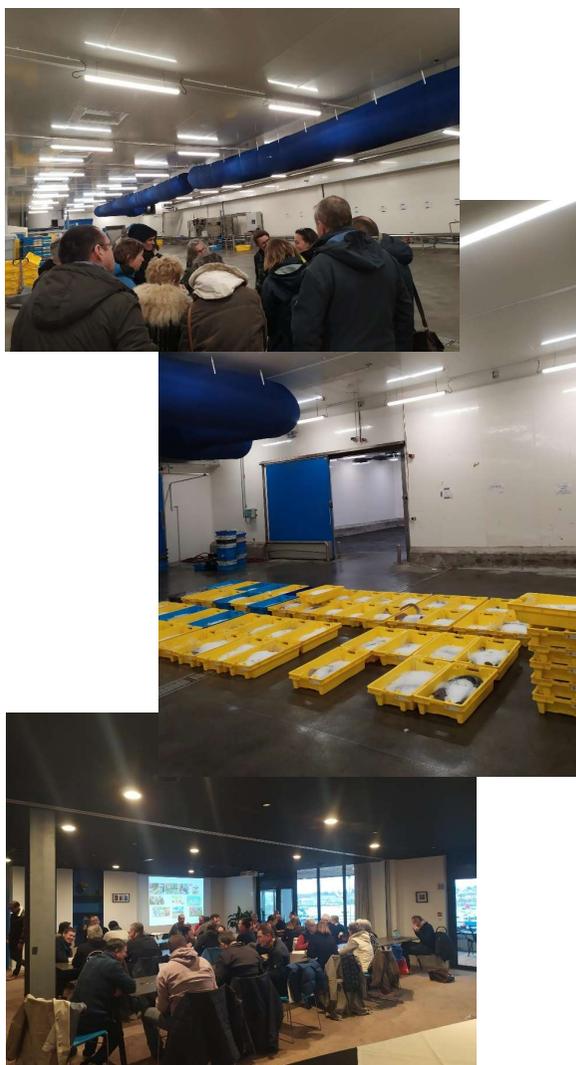
Séminaire 1

Brasserie de Bretagne



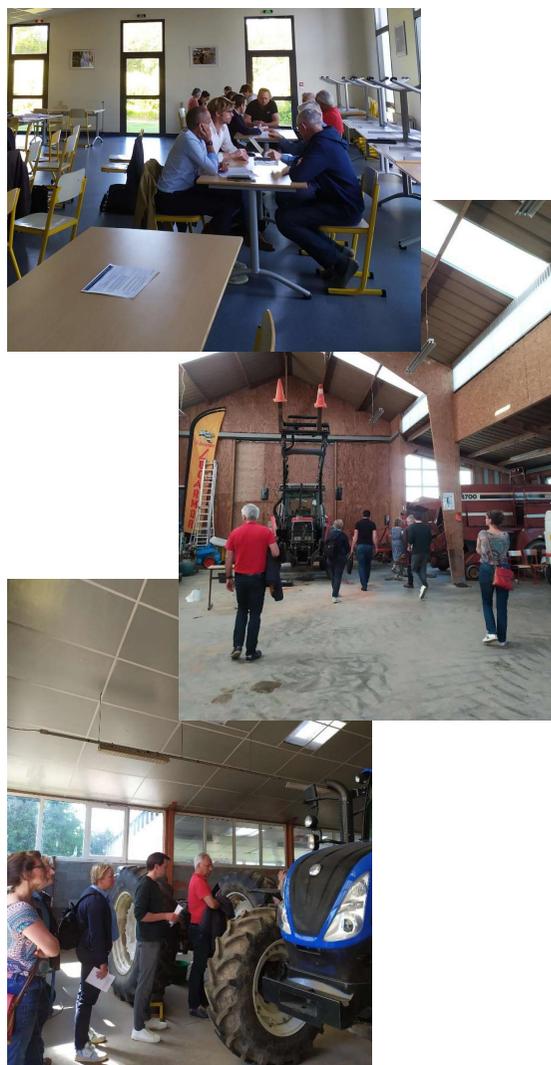
Séminaire 2

Crée de Concarneau
& Restaurant Le Chantier



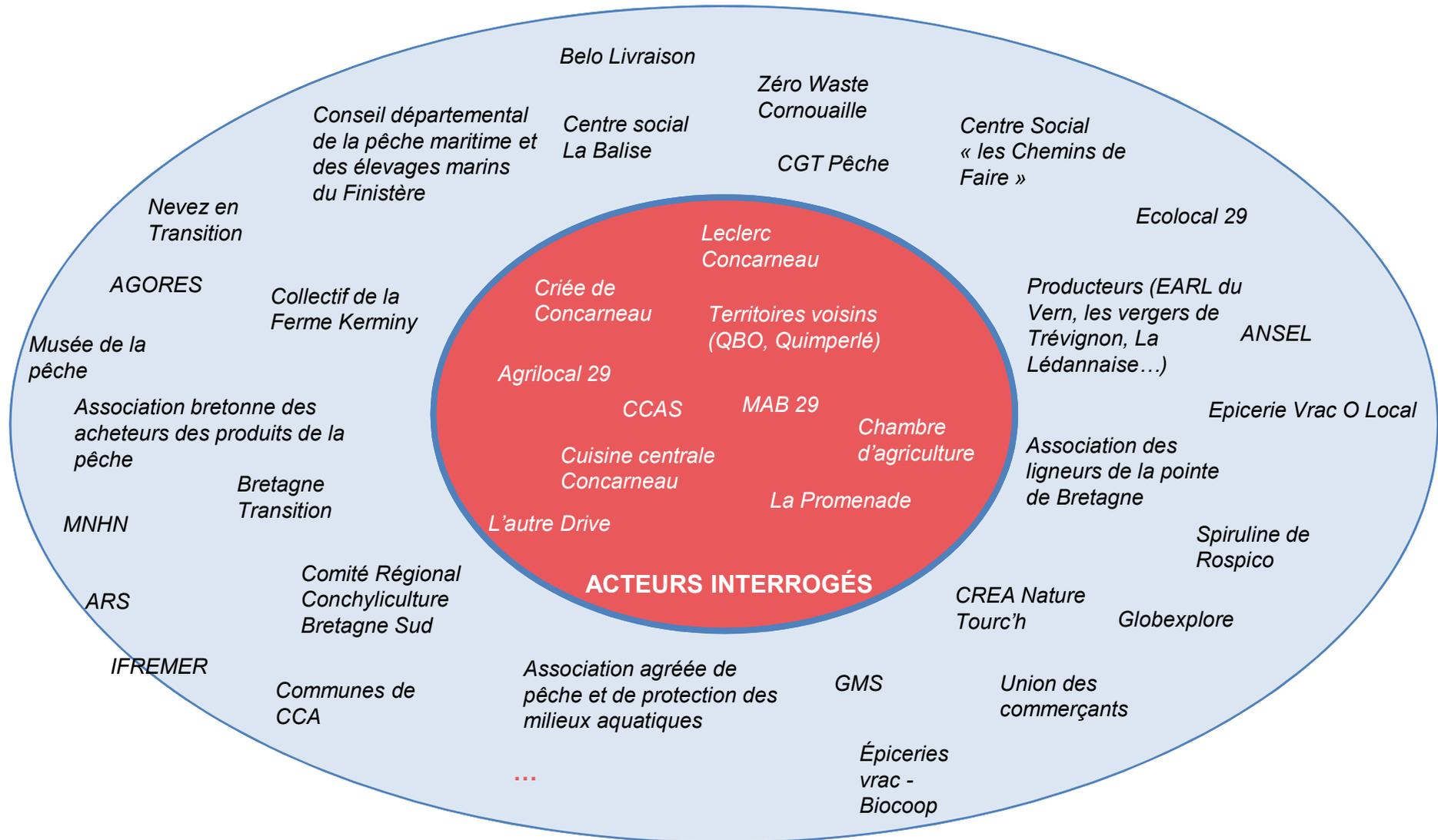
Séminaire 3

Maison Familiale Rurale d'Elliant



Une gouvernance et un pilotage concertés

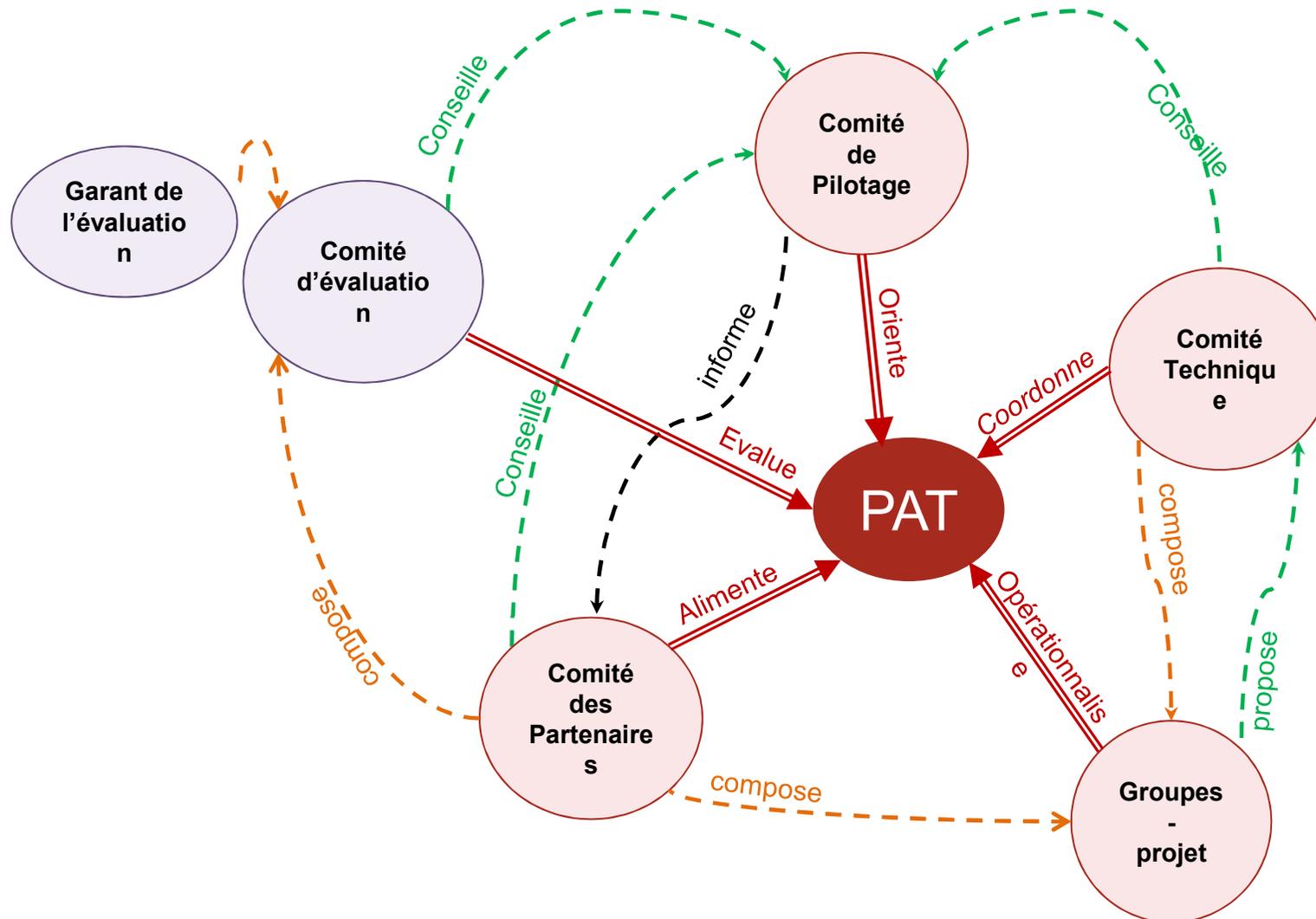
Un écosystème local d'une grande richesse



Un écosystème local d'une grande richesse – Auxilia

Une gouvernance et un pilotage concertés

Schéma de la gouvernance



Une gouvernance et un pilotage concertés

Composition des différentes instances 1/2

Le PAT est piloté par le VP en charge de l'économie et du tourisme assisté d'un chargé de mission en charge du PAT, placé dans la direction du développement économique.

Le Comité de Pilotage

Le PAT étant une démarche systémique, le Comité de pilotage doit être le garant de la transversalité et de l'appropriation des problématiques par l'ensemble des délégations concernées.

Piloté par le VP à l'économie et au tourisme, le CoPil est composé :

- des VP en charge de :
 - l'économie et du tourisme
 - l'environnement, des déchets, du développement durable et des transitions
 - de la cohésion sociale, de la santé, de la politique de la Ville et de la participation citoyenne.
 - de l'eau potable, de l'assainissement et de la politique de l'eau.
- du DGS et des DGA (qui peuvent se faire représenter en cas d'indisponibilité)

Le Comité technique

Pendant du CoPil, le Comité technique pilote la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PAT. Il coordonne les groupes-projets thématiques et prépare le travail du Comité de Pilotage. Il est le garant de l'approche transversale à l'échelle des services

Piloté par le chargé de mission en charge du PAT, il est composé d'un représentant du. de la responsable :

- du PAT (chargé.e de mission Economie dont une part de son temps est consacré au PAT et/ou chargé.e de mission dédié.e au PAT)
- de la Maison des Transitions / du PCAET
- du foncier
- de la commande publique
- de la communication
- de la culture
- du SAGE/Plan algues vertes
- du CLS intercommunal
- de la restauration collective
- du PLPDMA
- de TZCLD

Une gouvernance et un pilotage concertés

Composition des différentes instances 2/2

Les groupes-projets thématiques

Pour faciliter la mise en œuvre et éviter la sur-mobilisation des services en phase d'opérationnalisation des actions, des équipes-projets seront mises en place pour chaque thématique. Ces groupes-projets seront créés autant que de besoin et seront dissous une fois les actions mises en œuvre. Un représentant de chacun de ces groupes-projets participera au Comité technique pour rendre compte des travaux menés. A ce stade, les thématiques identifiées correspondent aux axes présélectionnés :

- Axe 1 : Pérenniser les activités agricoles et halieutiques dans un contexte de changement climatique (foncier et outils de production)
- Axe 2 : Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables (restauration collective, circuits-courts et communication autour des métiers.
- Axe 3 : Donner à toutes et tous accès à une alimentation saine, locale et de saison (social, santé, culture).

Le Comité des Partenaires

Composé des participants à l'élaboration du PAT, il sera élargi au fur et à mesure de l'implication de nouveaux acteurs. Ses membres pourront être sollicités pour rejoindre les équipes-projets et contribuer à la phase mise en œuvre. Chaque année le pilote du PAT présentera en plénière le bilan annuel et le comité des partenaires pourra être sollicité pour contribuer au réajustement. Cette assemblée pourra évoluer vers des Assises de l'alimentation durable ou toute autre forme qui sera retenue.

Le Comité d'évaluation

Composé de membre du Comité des Partenaires et d'un ou plusieurs garants de l'évaluation neutres (interne ou externe), il assure le suivi, nourrit les bilans annuels et assure le pilotage de l'évaluation.

Au préalable, il définit le dispositif de suivi-évaluation qui sera adossé au PAT :

- composition du Comité d'évaluation
- collecte des indicateurs de suivi, sélection des indicateurs d'impact
- méthodologie du bilan à mi-parcours (mi-2026)
- méthodologie d'évaluation ex ante (mi-2029)

3. LA STRATÉGIE ET LE PLAN D'ACTION



La stratégie co-construite

3 enjeux majeurs, 13 leviers tout au long de la chaîne de valeur du système agro-alimentaire



Production
Agriculture, aquaculture,
pêche...

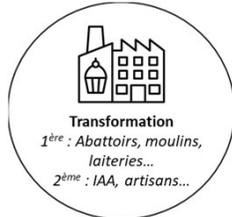
1. Sécuriser le foncier agricole

2. Développer une agriculture nourricière

3. Favoriser l'autonomie technique et énergétique des exploitations

4. Accompagner le développement de l'agriculture sous signe de qualité

5. Adopter une gestion intégrée de la ressource en eau



Transformation
1^{ère} : Abattoirs, moulins,
laiteries...
2^{ème} : IAA, artisans...

6. Renforcer les outils de transformation locaux

8. Organiser les circuits-courts pour fournir la restauration collective



Distribution
Commerces, GMS,
grossistes...

7. Favoriser les circuits de distribution de proximité



Consommation
Ménages, restauration,
cantines...

9. Lutter contre la précarité alimentaire

10. Mettre en place une restauration collective durable : approvisionnements locaux et de qualité, lutte contre le gaspillage et réduction des déchets

11. Sensibiliser - Capitaliser sur la valeur patrimoniale de l'alimentation pour mieux manger



Aide alimentaire
Banque alimentaire,
associations...



Déchets
Déchets, effluents...

12. Limiter la production de déchets (du champ à l'assiette)

13. Lutter contre le gaspillage

1. Pérenniser les activités agricoles et aquacoles dans un contexte de changement climatique
// Enjeu Aménagement et Environnement //

2. Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables
// Enjeu économique et social //

3. Donner à tous accès à une alimentation saine et de saison
// Enjeu sanitaire et social //

La stratégie co-construite

3 axes prioritaires, 10 objectifs stratégiques

La stratégie du Projet Alimentaire Territoriale de CCA a été élaborée avec l'ensemble des acteurs du territoire lors d'ateliers de co-construction réunissant :

- Élus et agents de CCA et de ses 9 communes membres
- Partenaires institutionnels
- Acteurs économiques : producteurs, mareyeurs, pêcheurs, GMS, ...
- Associations

Le diagnostic, la hiérarchisation et le croisement des enjeux ont fait ressortir 3 axes forts, piliers de la stratégie pour ce Projet Alimentaire Territorial :

1. Pérenniser les activités agricoles et halieutiques dans un contexte de changement climatique
2. Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables
3. Donner à tous.les accès à une alimentation saine, locale et de saison



La stratégie co-construite

3 axes stratégiques, 10 objectifs stratégiques

La stratégie se compose de 3 axes répondant aux enjeux territoriaux prioritaires + 1 axe transversal consacré à la méthodologie de déploiement.

Ces axes sont déclinés en 10 objectifs stratégiques, eux-mêmes déclinés en 23 objectifs opérationnels pour rendre cette **stratégie la plus concrète possible** et préparer au mieux la phase de mise en œuvre des actions.

1 Pérenniser les activités agricoles et halieutiques dans un contexte de changement climatique
Enjeux aménagement et environnement

2 Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables
Enjeu économique

3 Donner à toutes et tous accès à une alimentation saine, locale et de saison
Enjeux sanitaire et social

Piloter, suivre la mise en œuvre, évaluer collectivement le PAT

La stratégie co-construite

3 axes stratégiques + 1 axe transversal, 10 objectifs stratégiques

1 Pérenniser les activités agricoles et halieutiques dans un contexte de changement climatique

Enjeux aménagement et environnement

- OS 1. Sécuriser les outils de production agricole pour faciliter l'installation des agriculteurs
- OS 2. Favoriser l'autonomie technique et énergétique des exploitations
- OS 3. Adopter des pratiques agricoles / de pêche plus vertueuses pour l'environnement

2 Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables

Enjeu économique

- OS 4. Faire de la restauration collective durable un levier pour renforcer les circuits-courts
- OS 5. Sécuriser les modèles économiques des exploitations
- OS 6. Rendre attractifs les métiers de production

3 Donner à toutes et tous accès à une alimentation saine, locale et de saison

Enjeux sanitaire et social

- OS 7. Lutter contre la précarité alimentaire et permettre à toutes et tous l'accès à une alimentation de qualité
- OS 8. Sensibiliser et capitaliser sur la valeur patrimoniale de l'alimentation
- OS 9 - Limiter la production de déchets/ Lutter contre le gaspillage alimentaire

Garantir une gouvernance partagée et un pilotage concerté

- OS 10 – Piloter, suivre la mise en œuvre, évaluer collectivement le PAT

Stratégie et plan d'action

Axe stratégique 1 :

Pérenniser les activités agricoles et halieutiques dans un contexte de changement climatique

CCA est un territoire largement couvert par les espaces agricoles, qui représentent plus de la moitié de sa surface totale et façonnent un paysage bocager. Ce paysage, dû historiquement à l'élevage bovin, est soumis à diverses pressions :

- qu'elles soient foncières notamment sur la partie littorale et autour des grands axes routiers,
- environnementales
- ou encore climatiques.

Ces pressions mettent en péril la pérennité des exploitations agricoles et la souveraineté alimentaire du territoire. Sans foncier, pas d'agriculture. Sans agriculture, pas d'alimentation locale. Fort de ce constat, Concarneau Cornouaille Agglomération a fait de la sécurisation des activités économiques agricoles et halieutiques sa priorité.

Le premier axe stratégique s'articule ainsi autour des sujets de sécurisation du foncier agricole, préservation des ressources (en eau et en énergies renouvelables) et adaptation au changement climatique par le soutien des pratiques agro-écologiques.

OS 1 - Sécuriser les outils de production agricole pour faciliter l'installation des agriculteurs

OS 2 - Favoriser l'autonomie technique et énergétique des exploitations

(cf. PCAET)

OS 3 - Adopter des pratiques agricoles / de pêche agroécologiques

(cf. Plan Algues vertes)

Stratégie et plan d'action

Axe stratégique 1 :

Pérenniser les activités agricoles et halieutiques dans un contexte de changement climatique

OS 1 - Sécuriser les outils de production agricole pour faciliter l'installation des agriculteurs

OP 1.1 – Assurer la **veille foncière**

- Réaliser un **diagnostic des friches agricoles**, **identifier le foncier mobilisable** sur les communes et **tenir un registre** à disposition des agriculteurs

OP 1.2 – Préserver les **surfaces de production**

- Organiser une **instance d'échanges sur les installations-transmissions**
- Constituer des **réserves foncières : acquisition** de terres agricoles

Stratégie et plan d'action

Axe stratégique 1 :

Pérenniser les activités agricoles et halieutiques dans un contexte de changement climatique

OS 2 - Favoriser l'autonomie technique et énergétique des exploitations

OP 2.1 – Accompagner techniquement le monde agricole dans le développement et la mise en œuvre de moyens de production **d'énergies renouvelables** en dispensant un conseil neutre et objectif

- Orienter les **exploitants vers les dispositifs de conseil** autour de la production **d'énergies renouvelables** (action en lien avec le PCAET)

OP 2.2 – Adapter l'agriculture/la pêche au changement climatique

- Soutenir **les expérimentations** de cultures adaptées au changement climatique – suivi des récoltes sur des parcelles mises à disposition par la collectivité (action en lien avec le PLAV).

OS 3 - Adopter des pratiques agricoles / de pêche agroécologiques

OP 3.1 – Utiliser la commande publique pour exiger des produits locaux durables pour l'approvisionnement de la restauration collective

- Sensibiliser les unités de restauration collectives de CCA à l'utilisation de la **plateforme « Ma Cantine »**
- **Adapter les marchés publics** de restauration collective afin de favoriser les produits bio et locaux

Stratégie et plan d'action

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

Axe stratégique 2 :

Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables

Le secteur primaire est un pilier de l'économie locale. L'agriculture, les industries agro-alimentaires et la pêche représentent une part importante des emplois du territoire. Ainsi, soutenir ces filières économiques relève tout à la fois du développement territorial que de la souveraineté alimentaire.

Ce deuxième axe s'attache d'une part à soutenir directement cet écosystème économique local en s'appuyant sur la restauration collective pour assurer des débouchés aux producteurs et aux pêcheurs locaux et en sécurisant les modèles économiques des exploitations par la diversification. D'autre part, en agissant sur l'attractivité des métiers de production, identifiée comme en régression lors de la phase de diagnostic, pour susciter de l'intérêt pour de nouvelles installations comme dans le cadre de transmissions.

OS 4 - Faire de la restauration collective durable un levier pour renforcer les circuits-courts

OS 5 - Sécuriser les modèles économiques des exploitations

OS 6 - Rendre attractifs les métiers de production



Stratégie et plan d'action

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

Axe stratégique 2 :

Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables

OS 4 - Faire de la restauration collective durable un levier pour renforcer les circuits-courts

OP 4.1 – Répertorier et suivre les capacités de production mensuelles des producteurs / pêcheurs locaux

- Diagnostic des **capacités de production des producteurs locaux** en circuit-court en prenant en compte la saisonnalité
- Sensibiliser les agriculteurs en sur l'utilisation de **fiches-produits** rassemblant les volumes disponibles, les périodes de production.... À transmettre aux restaurations collectives locales.
- Diagnostic des **approvisionnements alimentaires** des cantines de CCA
- Partager un **calendrier** croisant les contraintes des producteurs et les séquences de la commande publique

OP 4.2 – Animer un réseau autour de la restauration collective

- Organiser des **temps d'échanges, des visites de sites** (fermes / cuisines / créée ...)
- **Former** les personnels de cuisine à la **cuisine végétarienne à l'utilisation de légumes peu utilisés et aux produits de la mer.**



Stratégie et plan d'action

Axe stratégique 2 :

Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables

OS 5 - Sécuriser les modèles économiques des exploitations

OP 5.1 – Accompagner les producteurs/pêcheurs à mettre en place des outils mutualisés de transformation et de commercialisation en circuits-courts

- Faire une étude d'opportunité pour créer une **légumerie avec conserverie pour assurer la transformation** et assurer de nouveaux débouchés, notamment pour la restauration collective (en lien avec TZCLD).
- Participer au **financement du projet d'abattoir du Faou** pour préserver les filières courtes.
- Participation de CCA au **syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance de Cornouaille** : modernisation de la criée de Concarneau
- Créer une **cartographie des producteurs locaux** en circuit-court

OP 5.2 – Développer des dispositifs d'aide existants aux porteurs de projets

- Faire évoluer le dispositif **d'aide à l'installation en agriculture** pour favoriser les projets agroécologiques et **proposer une aide à l'installation à la pêche et l'aquaculture**.
- **Abonder le fonds initiative Cornouaille** pour la mise en œuvre d'une offre locale de prêts d'honneur agricoles.

OP 5.3 – Conforter les structures de formation du secteur agricole et de la pêche sur le territoire

- Mobiliser les outils d'aide au financement de CCA (garantie de prêt) au projet de construction de nouveaux bâtiment de la **MFR d'Elliant**.



Stratégie et plan d'action

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

Axe stratégique 2 :

Favoriser la création et le maintien d'emplois locaux non délocalisables

OS 6 - Rendre attractifs les métiers de production

OP 6.1 – Promouvoir et faire connaître les métiers de la mer et de l'agriculture

- Promouvoir la **découverte des métiers de l'agriculture et de la mer** par des visites de site (semaine de découverte des métiers de l'agriculture et de la pêche avec les collègues...).
- Renforcer la **communication sur les métiers** de l'agriculture et de la pêche via l'organisation d'un évènement de portes ouvertes sur les exploitations.



Stratégie et plan d'action

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

Axe stratégique 3 :

Donner à toutes et tous accès à une alimentation saine, locale et de saison

Les paysages et les constructions portuaires nous le rappellent : l'agriculture et la pêche sont ancrées dans l'histoire du territoire de CCA. L'accès pour toutes et tous à une alimentation saine, locale et de qualité est culturel mais également un enjeu sanitaire. Il est d'autant plus incontournable que l'état de santé des habitants est ici globalement défavorable par rapport aux moyennes nationales.

Par ailleurs, avec un dixième de la population sous le seuil de pauvreté et la conjoncture nationale d'inflation du prix des denrées alimentaires, la lutte contre la précarité alimentaire s'impose comme un objectif socle de ce troisième axe, tout en limitant en parallèle le gaspillage alimentaire (et donc monétaire) et s'appuyant sur la valeur patrimoniale de l'alimentation.

OS 7 - Lutter contre la précarité alimentaire et permettre à toutes et tous l'accès à une alimentation de qualité

OS 8 - Sensibiliser et capitaliser sur la valeur patrimoniale de l'alimentation

OS 9 - Limiter la production de déchets/ Lutter contre le gaspillage alimentaire



Stratégie et plan d'action

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

Axe stratégique 3 :

Donner à toutes et tous accès à une alimentation saine, locale et de saison

OS 7 - Lutter contre la précarité alimentaire et permettre à toutes et tous l'accès à une alimentation de qualité

OP 7.1 – Intégrer l'alimentation dans le cadre de vie des habitants de CCA

- Encourager le déploiement de **jardins partagés**

OP 7.2 – Faciliter et soutenir un **approvisionnement local**, suffisant et de **qualité** des structures locales de **l'aide alimentaire** (Banque alimentaire, associations, épiceries solidaires...)

- Etablir un **diagnostic de l'approvisionnement de l'aide alimentaire** et développer des partenariats avec les producteurs locaux (glanage, dons des invendus, légumes moches...), réfléchir à l'utilisation de friches agricoles pour une utilisation à destination de structures d'aide alimentaires.



Stratégie et plan d'action

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

Axe stratégique 3 :

Donner à tous.les accès à une alimentation saine, locale et de saison

OS 8 - Sensibiliser sur les produits locaux et de saison, capitaliser sur la valeur patrimoniale et la valeur santé de l'alimentation

OP 8.1 – Développer un programme d'animation autour du patrimoine culinaire local, des bienfaits de l'alimentation pour la santé et des produits locaux et de saison

- Introduire des produits locaux, de saison et de qualité dans les événements culturels via la création d'un guide « produits locaux ».
- Organiser une série d'**événements pour sensibiliser le grand public** : véhicule proposant des ateliers, des formations, des animations autour de l'agriculture, la pêche et l'alimentation dans les différentes communes de CCA.

OS 9 - Limiter la production de déchets/ Lutter contre le gaspillage alimentaire

OP 9.1 – Construire un plan d'actions efficace pour **réduire le gaspillage alimentaire**

- Réaliser **un état des lieux du gaspillage dans la restauration collective** et proposer des actions de sensibilisation du gaspillage alimentaire dans les cantines.



Stratégie et plan d'action

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

Axe transversal :
Gouvernance partagée et pilotage concerté

OS 10 - Piloter, suivre la mise en œuvre, évaluer collectivement le PAT

OP 10.1 – Installer les instances de pilotage et anticiper le suivi-évaluation du PAT et la communication des résultats

- Pérenniser le **Comité de pilotage** et le **Comité technique**
- Formaliser un **Comité des partenaires** issus des temps de co-construction du PAT
- Définir le système de suivi-évaluation, créer le comité d'évaluation



Le plan d'action :

- 26 actions
- 5 ans
- 1 ETP
- 2 stages de 5 mois
- 400 000 € sur 5 ans

Budget

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 029-242900769-20240327-20240328_03-DE

Budget PAT	Total	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Budget total (€)	400 000	110 000	200 000	70 000	10 000	10 000
Dont investissement (€)	240 000	50 000	140 000	50 000		
Dont Fonctionnement (€)	160 000	60 000	60 000	20 000	10 000	10 000

**Budget ne prenant pas en compte le soutien annuel de CCA au Syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance de Cornouaille (SMPPPC): 69 000 € en fonctionnement, 124 000 € en investissement. Le SMPPPC prévoit notamment la restructuration et la modernisation de la criée de Concarneau.*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

